



## - Editorial -

### De dé clic en dé clics

Les dé clics des appareils photos fusent. Le château d'Oricourt attire des touristes de plus en plus nombreux année après année. De toute la France, de Belgique, des Pays-Bas et d'Allemagne, mais également du Royaume-Uni, de Scandinavie, de Russie... Aussi je suis toujours très étonné de croiser, dans mon travail de facteur, de nombreuses personnes des villages alentours qui ne l'ont jamais visité.

Au départ, on pourrait penser qu'il s'agit de gens n'étant pas spécialement attirés par le patrimoine en général, mais non, pas toujours. Je pense en particulier à un couple me décrivant ses vacances dans le Périgord, qui me parlait de ces merveilleux villages où tout est préservé, des murs, des belles demeures, des jolis jardins, des pavages anciens... Et de conclure en me disant qu'on a pas ça ici. Je les écoutais tout en observant leur maison, typique du XVIII<sup>e</sup> siècle, qui avait été totalement dénaturée par eux, avec notamment de belles tuiles ciment et des stores lamentables aux fenêtres devenues plus larges que hautes.

Même si un certain dé clic commence à naître chez les Haut-Saônois, c'est encore trop timide. La faute aux personnes peu sensibles à l'histoire et à l'architecture en général, ainsi qu'à certains élus, qui ne défendent pas suffisamment les richesses patrimoniales de leur propre cadre de vie. Combien de pavages anciens disparus dans les bennes et remplacés par des autobloquants ? Combien d'enduits malencontreux sur nos mairies ? Combien de petits ponts de pierre anciens remplacés par des structures béton ? Et du macadam, du macadam, du macadam... Attention : il ne faut jamais oublier que l'envie du beau et de la préservation peut se propager, mais l'inverse également.

Oricourt, pour sa part, a la chance d'être situé intégralement dans le périmètre de protection de son château. Dès lors, la présence de ce monument constitue une valeur ajoutée pour tout l'immobilier du village ainsi que pour toute future entreprise de chambres d'hôtes ou de restauration qui déciderait de s'implanter au village par exemple.

En outre, ce périmètre oblige à soumettre toute déclaration de travaux à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF). Ce dernier garantit par ses prescriptions une cohérence urbaine au village qui fait face au château, et ainsi, prolonge aux abords directs du bâtiment classé l'unité de préservation. En effet, le cadre précis de ce qui est permis ou non existe, et au regard des abominations parfois réalisées dans certaines communes ne bénéficiant pas d'un périmètre de protection, il serait sans doute judicieux de classer l'ensemble des villages de Haute-Saône et donc d'agrandir la zone d'action de l'ABF et de son service.

Doux rêve ! La loi Elan (loi logement) souhaitée par Emmanuel Macron risque fort de contrarier encore cet enchaînement d'actions en faveur de notre patrimoine, et donc tous ces dé clics indispensables et espérés. Déjà la loi littoral remise en cause, c'est le bétonnage des côtes assuré. Et les ABF désavoués : lorsqu'il s'agira de préserver un habitat indigne, ils n'auront plus le dernier mot, ce seront les maires ! Or quel habitat aura le plus de chance d'être vétuste et de risquer une destruction irréparable ? Une maison de dix ans ou une maison de trois siècles ?

Malgré ces mauvais signaux, il faut garder espoir, car oui, le beau continue de se propager. Et nous savons tous que le beau ne s'arrête pas à une apparence vide. Le beau est un rapport à l'Autre, la modalité sous laquelle des gens construisent au quotidien leur « vivre ensemble », en réalisant des choix esthétiques. Un potager, un mûr parle de nous.

Mais le beau est aussi la façon pour la collectivité de concevoir son présent et son avenir : lorsqu'elle fait des efforts, parfois pas compris de tous, pour que son patrimoine reste en place et continue d'assurer sa part précieuse d'identité collective.

Sylvain MORISOT

## - Agenda -

### Festival de jazz

Samedi 8 septembre  
à partir de 18h00

Organisé par l'association "BledArts"

Au programme : CRD Swing Orchestra, Autoryno, Das Kapital, Wax'in.

Plus d'information sur :

<http://bledarts.agendaculturel.fr>

En cas de mauvais temps, le repli sera assuré au Théâtre Edwige Feuillère à Vesoul.

### Journées Européennes du Patrimoine

Samedi 15 et dimanche 16 septembre

Thème national : "L'art du partage"

Chers Amis,

Dans le précédent numéro, j'avais retracé toute l'évolution de la famille Cornevaux des origines à l'achat du château par Joseph, mon arrière-grand-père. Une acquisition conclue les 16 avril et 25 mai 1932, soit à l'occasion des ventes du domaine par le vicomte Alphonse de Grivel. Jusque-là fermier, il devenait alors propriétaire de sa propre exploitation et des vestiges de l'ancienne

résidence seigneuriale. Posséder, certes, mais maintenir une telle demeure dans le giron familial relève d'une toute autre histoire. En somme, des défis incombèrent – et incombent encore – aux générations suivantes. Poursuivre l'activité agricole comme jadis ? Ou construire des alternatives autour du site lui-même ?

Ainsi, je vous relate ci-après la suite du parcours familial dès les lendemains de

l'acquisition de 1932 à nos jours. Je consacre essentiellement le second volet de ce récit à la transmission de la propriété qui oscilla entre unité et division. Également, je vous fais partager tout ce qui touche aux campagnes de restauration et de mise en valeur entreprises dès 1968 par mon père, ensuite rejoint par ma mère. Sans en oublier le concours des Amis d'Oricourt, des collectivités et des administrations publiques.

## La famille Cornevaux : un siècle au château (2/2)

### De l'acquisition à la division

Au printemps 1932, Joseph Cornevaux se trouva propriétaire du château et de douze hectares de prés. Mais pour conforter cette situation, il devait solder le prix de l'acquisition qui s'élevait à 80 000 francs. Hormis les premiers paiements comptant, il fit appel à plusieurs particuliers afin de leur emprunter quelques sommes. Le recours aux bonnes volontés posa certainement des limites. Le 24 mars 1933, soit presque un an après l'achat, le *Crédit Haut-Saônois* lui octroya un prêt de 60 000 francs. Un montant remboursable sur vingt-cinq ans, soit jusqu'en 1958 ! S'enchaînèrent alors toute une série de versements dont les contraintes devaient peser, pour longtemps, sur le train de vie du ménage.

Les affaires et la gestion de l'exploitation ne dispensèrent pas Joseph d'assumer ses devoirs de père. Il avait inscrit son fils Jean à l'école communale où l'enfant reçut les fondamentaux. Le 12 décembre 1934, son épouse Louise mit au monde un deuxième fils prénommé Claude. Un garçon dont Flavien, le père de Joseph, ne profita que peu. Le 20 septembre 1935, une congestion pulmonaire emporta le patriarche, quatre jours avant ses 73 ans. Cet être robuste au caractère trempé disparut alors brusquement. Joseph hérita du surnom de *Foissey* mais le nouveau chef de famille ne semblait pas avoir été doté du même tempérament que son père. Dans l'intention de satisfaire son frère Arsène, la générosité l'avait poussé à mettre à la disposition de ce dernier certaines parties du château. Pas des moindres. À titre gracieux, Arsène occupait donc un grenier, une demie cave, un hangar, les écuries et

presque la moitié de la *grangerie*. Quelques temps après, Joseph ne s'opposa pas non plus à la volonté d'Arsène de démolir le porche et les restes d'une tour, à l'entrée de la basse cour. Seul un objet sacré fut sauvé de la destruction. Joseph remplaça effectivement une *Vierge à l'enfant* dans une niche située au-dessus du portail principal de la *grangerie*. Institutrice à Oricourt en 1936, Berthe Guenot se souvenait de la bienveillance de Joseph et Louise à son égard. Durant une année, les époux lui offrirent le gîte et le couvert au château afin de lui épargner l'inconfort de son logement de fonction.



Jean, Joseph et Claude | novembre 1978

La Seconde guerre mondiale déclenchée, Joseph n'échappa pas cette fois à la mobilisation. Rappelé au service le 27 février 1940, sa situation ne le disposait pas à être exposé en première ligne. Bientôt âgé de 40 ans, père de famille et propriétaire-exploitant, il se vit alors confier une mission moins périlleuse : garder l'entrée du tunnel ferroviaire de Genevreville, à une dizaine de kilomètres d'Oricourt. Avec la déroute des armées, après seulement quelques semaines de combats, il rentra dans son foyer et reprit activement son train de culture. Durant l'Occupation,

une Kommandantur s'installa plusieurs temps au château. Pas de dommages à déplorer, sinon que les soldats allemands impactèrent les boiseries du salon lors de leurs parties de jeux de fléchettes.

La guerre terminée, le retour à la tranquillité ne fut que de courte durée. Des bouleversements intervinrent lorsque Jean, le fils aîné, partit accomplir son service militaire en Algérie. Le jeune homme arriva dans un bataillon de Zouaves le 22 mai 1947 ; une parenthèse exotique qui marqua à jamais son existence. Joseph composa avec l'absence de ce fils qui le secondait alors sur l'exploitation. À la surcharge de travail, s'ajoutèrent les soucis de santé de son épouse. Louise souffrait en effet d'une maladie dégénérative qui se traduisait par des pertes de mémoire et d'équilibre. Sans oublier l'éducation de Claude, leur second enfant, âgé de 13 ans. Désarmé, Joseph fut l'objet de sollicitations intéressées. À la demande de son frère Arsène, il procéda à un échange dont l'équité ne fut pas tout à fait respectée. Un acte du 9 décembre 1948 attribua près de huit hectares de terre à Joseph mais en contre-partie, les parties du château jusque-là occupées par Arsène furent mises au nom de ce dernier. Une division de la propriété qui augura des relations davantage complexes entre les deux frères et plus encore, entre leurs descendants respectifs. De l'indivision des deux cours, devaient naître bien des querelles. Trop tard. Joseph avait commis l'irréparable. Cependant, quelques mois plus tôt, il avait été soulagé de voir revenir son fils aîné, libéré de ses obligations militaires après une mission à Aubervilliers. Pour Jean, le retour sur les terres paternelles ne relevait pas d'un choix personnel. Le devoir l'avait appelé. Rester auprès des siens, certes, mais pas à

n'importe quelle condition. Jean sentait le danger que représentait l'échange conclu au mois de décembre. Dans l'idée d'échapper à l'influence d'Arsène, il pressa son père de lui confier la tête de l'exploitation. Pour officialiser ce changement, Joseph lui loua toutes ses terres en vertu d'un bail passé au début de l'année 1949. Âgé d'à peine 22 ans, Jean assumait déjà nombre de responsabilités. S'il mena le train de culture, son père lui laissa également la gestion des affaires. Avec rigueur, il poursuivit le remboursement de l'emprunt contracté en 1933 et éloigna le spectre d'une saisie hypothécaire. De même, il affronta en procès *Émile Racenet*<sup>1</sup> à propos d'une bande de bois litigieuse. Face à cet homme expérimenté en transactions, Jean obtint malgré tout gain de cause.

## La cohabitation entre l'activité agricole et les chantiers

Au cours de l'année 1951, Joseph procéda avec ses frères et sœurs au partage des biens de Flavien et Philomène, leurs parents. Une succession réglée seize années après le décès de l'époux survivant ! À Joseph, échurent quelques parcelles de terre et la maison de sa famille maternelle, les Démoly. Le 25 septembre 1953, Jean se rendit à la mairie de Montjustin pour y épouser Paulette Corneveaux, laquelle perdit son "e" à l'occasion des noces ! Née le 5 novembre 1925, cette dernière était la fille de Paul Corneveaux et de Marguerite Courquet, tous deux cultivateurs. Entre 1954 et 1963, Paulette mit au monde cinq enfants dont deux fils, Jean-Pierre et Jean-Michel. Né le 22 janvier 1955, Jean-Pierre eut pour parrain son oncle Claude, lequel se préparait à servir sous les drapeaux. Le cadet des Corneveaux compta parmi les premiers soldats envoyés de la métropole pour combattre en Algérie ; trente-deux mois aux ordres d'une hiérarchie militaire implacable qui ne lui accorda que trois jours de permission pour assister aux obsèques de sa mère. En effet, après un rude hiver, la maladie finit par emporter Louise le 14 avril 1956. Elle n'avait que 49 ans. Désormais veuf, Joseph ne se remaria pas et passa le reste de son existence dans l'ombre de son fils aîné. En mars 1959, Jean et Paulette eurent la douleur de perdre leur second fils, Jean-Michel, frappé par une maladie infantile à l'âge d'onze mois. En 1961, Joseph et ses fils, aidés de cer-

tains habitants, abattirent le tilleul situé près du colombier. Le souci de sécurité prévalut, même si l'arbre bénéficiait de la protection du site depuis 1913 ; l'une des deux gigantesques branches jumelées était déjà tombée d'elle-même. Disparut alors un élément du paysage d'Oricourt. À quelques pas de là, une grange intéressait Jean. Contigu au grand jardin du château, le bâtiment fut acheté en 1962. Une véritable opportunité qui compensa la perte de l'usage d'une partie des dépendances du château suite à l'échange de décembre 1948.

Parallèlement à la vie agricole, le château attira l'attention de Jean-Pierre, le fils de Jean. Le garçon, collégien à Villersexel, rêvait devant le monument dont la haute cour ne ressemblait plus qu'à un buisson. Il se mit alors en tête de le sortir de l'oubli et d'entamer sa restauration. Dès 1968, il organisa des chantiers de jeunes bénévoles qui se déroulèrent aux vacances de Pâques, Été et Toussaint. Les premiers participants venaient de Paris ; en fait, des jeunes gens qui passaient leurs vacances en tant que moniteurs dans une colonie à Arpenans. Les premières opérations consistèrent à défricher la haute cour afin de la rendre accessible. À la Toussaint 1969, la haute tour, à la jonction des deux cours, fit l'objet d'explorations. Les bénévoles y découvrirent alors quelques boulets de trébuchet et surtout, après avoir dégagé une trappe, mirent à jour la salle basse de l'édifice. Les autorités culturelles s'intéressèrent très rapidement à ces travaux de sauvegarde, encore embryonnaires. Au cours de la même année, Jean-Pierre reçut une délégation de l'association des *Vieilles Maisons Françaises* sous la houlette de la *comtesse de Menthon*<sup>2</sup>. Cette dernière montra un intérêt particulier à cette démarche par l'attribution d'une aide financière. En 1970, par son intermédiaire, une subvention départementale fut de même allouée notamment grâce

2 Colette Fauchier-Delavigne (1906-1983) était l'épouse du comte Bernard de Menthon (1903-1985), Ambassadeur de France et propriétaire du château de Saint-Loup-Nantouard (Haute-Saône). Son beau-frère, le comte François de Menthon (1900-1984) était propriétaire du château ancestral de Menthon-Saint-Bernard (Haute-Savoie), maire de cette commune et député de la Haute-Savoie. François de Menthon fut également ministre de la Justice à la Libération, chargé notamment de l'épuration de certains fonctionnaires du régime de Vichy et du procès du Maréchal Pétain. Procureur au Procès de Nuremberg, il serait l'auteur de la définition de "crime contre l'humanité".

à l'appui de Jean-Marcel Jeanneney<sup>3</sup>. Une somme qui servit à financer la réfection de la toiture de la galerie située au-dessus du puits. Ces efforts inaugurèrent le début d'une série d'importants travaux. En 1971, suivit la couverture du fournil réalisée avec des matériaux de réemploi. À l'été 1972, les bénévoles installèrent plusieurs planchers dans la haute tour et pour consolider les maçonneries, coulèrent une chape au sommet. Pas moins de trois cents seaux de béton furent nécessaires à l'ouvrage ! Étudiant en dessin d'architecture à l'école des Beaux-Arts de Besançon, Jean-Pierre souhaita pérenniser la dynamique de sauvegarde du monument. Une intention qui passa par la création de l'association *Les Amis à la sauvegarde d'Oricourt*, laquelle fut reconnue par le Journal Officiel du 14 décembre 1974.

Le 19 mars 1975, Joseph et ses fils procédèrent à une donation-partage. À Jean, advint l'intégralité du patrimoine paternel, sur lequel Joseph conserva l'usufruit sa vie durant. Claude reçut de son frère des versements à la hauteur de ses droits. Au mois de juillet suivant, se déroula au château un premier spectacle qui attira près de 600 personnes. Au menu, concert de musique classique, avec le tout nouvel *Ensemble Justiniana*, et diffusion du film "Alexandre Newski" d'Eisenstein qui fut projeté sur les fortifications. Parmi les organisateurs, figurait déjà Charlotte Nessi, une adolescente qui passait ses vacances à Montjustin. Le public découvrit alors la soupe à l'oignon préparée par Jean. Énorme succès ! En 1977, Jean-Pierre s'éloigna d'Oricourt durant une année ; il fit alors son service militaire au 1<sup>er</sup> régiment de Dragons à Lure. Au mois d'août de cette année-là, autre animation avec des représentations de *Machin* et de *Troisième Rive*, respectivement groupes de folk traditionnel et de rock, alliées aux chants d'Hubert-Félix Thiéfaine. En 1978, Jean-Pierre obtint un emploi de conducteur de travaux auxiliaire à la Direction départementale de l'Équipement (DDE).

1 Boucher et négociant en bestiaux à Moffans, Émile Racenet (1889-1954) était propriétaire du Bois-la-Dame, en contrebas du château.

3 Jean-Marcel Jeanneney (1910-2010) fut président du Conseil général de la Haute-Saône entre 1970 et 1971. S'il occupa plusieurs ministères, il demeura fidèle à son berceau familial qui était situé à Rioz, commune dont il fut maire. Son père, Jules (1864-1957), avait été président du Sénat et son fils Jean-Noël est, à ce jour, le troisième membre d'une dynastie d'hommes politiques. Cependant, Jean-Noël est davantage connu pour son implication dans le domaine culturel. Historien, il s'est notamment vu confier la présidence de Radio France et celle de la Bibliothèque Nationale de France.

Cette année-là, Oricourt eut droit à un reportage de Denise Bauer dans "Question de temps" sur Antenne 2. Le même milésime fut encore marqué par une soirée théâtrale lors de laquelle Fanny Ardant, Michel Favory et Raoul Guillet interprétèrent "Le Maître de Santiago" de Montherlant ; une représentation organisée dans le cadre des festivités du tricentenaire de l'annexion de la Franche-Comté à la France. Au fil des années, les chantiers devinrent internationaux. Le recrutement des bénévoles fut facilité par l'adhésion de l'association à l'Union R.E.M.P.A.R.T. En 1979, les bénévoles mirent un terme à la dégradation du petit pavillon du XVIII<sup>e</sup> siècle. Après de notables travaux de maçonnerie, une charpente et une couverture vinrent coiffer ce bâtiment. Le 17 juin de la même année, à la mairie d'Oricourt, Jean-Pierre épousa Colette, fille d'Augustin Vandeputte et de Jeanne Vieau. Née le 18 mai 1956 et originaire de Livry-Gargan, en Seine-Saint-Denis, Colette participait aux chantiers depuis quelques années déjà. Sur l'acte de mariage, Joseph signa en qualité de témoin ; en sorte, une profonde marque d'estime de la part de l'aïeul. Aussitôt, une maison fut acquise à Borey, à quelques pas d'Oricourt, et Jean-Pierre trouva un nouvel emploi de moniteur-éducateur à Vesoul. Deux fils, Joseph et Étienne, devaient respectivement naître en 1982 et 1988. Lors des étés 1982 et 1983, l'Ensemble Justiniana organisa deux opéras : "Didon et Énée" de Purcell et "Naïs" de Rameau. Mises en scène par Charlotte Nessi, ces représentations rencontrèrent l'enthousiasme du public.

Le 25 octobre 1983, âgé de 83 ans, Joseph s'éteignit à la maison de retraite de Villersexel des suites d'un accident vasculaire cérébral. Le chagrin de perdre son fils Claude, décédé seulement quatre mois plus tard, lui fut alors épargné. Ces disparitions affectèrent fortement Jean qui, de plus, fit face aux soucis de santé de Paulette, son épouse. Dans les premiers jours de l'année 1984, il fut bousculé par une vache qui lui causa une fracture du fémur. Âgé de 57 ans, il profita d'une aubaine due à l'évolution agricole de l'Hexagone. Devant une surproduction de lait, le gouvernement incita effectivement des cultivateurs proches de la soixantaine à cesser leur production laitière. Jean liquida alors son troupeau de vaches, sans regrets. Aucun héritier ne désirait reprendre les rênes de l'exploitation. D'ailleurs, au regard

des difficultés du métier, Jean avait dissuadé Jean-Pierre de continuer le train de culture. Attitude plutôt originale pour un homme de la terre !



Mariage en mairie d'Oricourt | 17 juin 1979  
Jean-Pierre, Colette, Paulette et Jean (et Oscar)

## Du classement à la réunification

À la charnière des années 1983 et 1984, des compagnons couvreur de Dijon redonnèrent éclat à la toiture du colombier. Après une reprise de la charpente, ils taillèrent des laves neuves afin de constituer la couverture. Un résultat spectaculaire tant la fidélité aux matériaux et aux techniques fut de rigueur. Pour effectuer le chantier, l'apport des subventions publiques s'avéra essentiel. Un financement rendu possible suite à l'avis de la Commission Supérieure des Monuments Historiques du 25 janvier 1982. En effet, Jean-Pierre avait déjà entamé des démarches dans l'idée de classer le château parmi les Monuments Historiques. Au cours du traitement du dossier, les autorités culturelles avaient requis l'adhésion de Jean, bien sûr, mais également de la fille et héritière d'Arsène, en tant que copropriétaire. Le 4 mai 1984, le Ministère de la Culture publia enfin l'arrêté de classement. La protection inclut les cours, l'enceinte et les édifices de la haute cour, ainsi que le colombier. Les bâtiments d'exploitation n'y furent point compris. Si le château ouvrait déjà ses portes au public tous les week-ends, Jean-Pierre et Colette participèrent, en septembre 1984, aux premières Journées Portes Ouvertes dans les Monuments Historiques.

Entre 1986 et 1990, plusieurs campagnes de chantiers internationaux, organisées avec l'association Solidarités-Jeunesses, s'attelèrent à la réfection des couvertures des bâtiments centraux. Dans

le même élan, les bénévoles rehaussèrent la tourelle à escalier et la couronnèrent d'une toiture octogonale. Aussi, ils consolidèrent les arcades de la galerie du XVIII<sup>e</sup> siècle. En mars 1988, sur les conseils de la Direction régionale des affaires culturelles, Jean fit donation, sous réserve d'usufruit, de sa portion de château à Jean-Pierre. Si le fils s'activait à valoriser le site, le père en était encore le gardien.

En 1992, Jean-Pierre et Colette parvinrent à stabiliser l'état de la haute tour. Une entreprise venue de Troyes s'employa à consolider l'édifice au moyen de tirants et de poutrelles métalliques, ainsi qu'à le doter d'une couverture provisoire. Hormis les subventions publiques, les époux contractèrent personnellement un emprunt pour compléter le financement du chantier.

Un sacrifice qui permit de sauver une construction militaire du XII<sup>e</sup> siècle, exceptionnelle en Franche-Comté. Suite à ce coûteux investissement, les époux ne souhaitèrent pas immédiatement en risquer de nouveaux. Le reste de la décennie 1990 fut ainsi marqué par un ralentissement du processus de restauration. Les époux préférèrent opter pour la prudence, d'autant qu'ils ne demeuraient pas sur les lieux. Également, presque la moitié du château leur échappait ; une portion qui appartenait à une famille défavorable à tout projet. Au cours de ces années creuses, ils collaborèrent néanmoins avec la Société d'histoire et d'archéologie de l'arrondissement de Lure (SHAARL) afin de vider le puits, alors à demi comblé, et de mettre à jour une petite fontaine en dessous du château dite "la cuve". De ces dizaines de mètres cubes de remblais soigneusement dégagés, un impressionnant mobilier archéologique fut découvert. Aussi, en 1994, parut la première édition du livre consacré à l'histoire et à l'architecture du site. Une initiative qui reçut le soutien de la Société d'agriculture, lettres, sciences et arts (SALSA) de la Haute-Saône.

Malade et fatiguée, Paulette mourut le 8 avril 1997 à l'âge de 71 ans. Tout juste septuagénaire, Jean résidait alors seul dans une immense demeure. De sérieuses interrogations se posaient quant à l'avenir du monument. Les autorités culturelles pouvaient légitimement douter de la crédibilité des projets, compte tenu que la propriété était aux mains de cinq personnes : d'une part, Jean-Pierre et son père, et d'autre part, le gendre et les deux petits-enfants d'Arsène, par représenta-

tion de leur épouse et mère décédée. Pour sortir de cette situation juridique inextricable, Jean-Pierre et Colette n'eurent d'autre possibilité que d'envisager l'unité du site. Le 4 novembre 1999, après d'âpres tractations, les époux achetèrent toutes les parcelles du château qui appartenaient à leurs lointains cousins. Cours, bâtiments, fortifications et fossés furent réunifiés au profit d'un couple. Uniques propriétaires et seuls interlocuteurs vis-à-vis de la DRAC et des collectivités territoriales.

Avec la réunification et le tournant de l'an 2000, une nouvelle page du château s'écrit enfin. Cette année-là, une véritable billetterie est mise en place. L'accueil du public et les visites sont désormais organisés de façon professionnelle. En 2002, Jean-Pierre obtient même un diplôme de guide conférencier. Oricourt devient alors un site touristique incontournable. En 2003, les époux et leurs fils s'installent au château, après que Jean leur ait laissé la totalité des appartements. Une situation plus commode pour administrer et entretenir la propriété. Dans les mêmes temps, les époux redynamisent l'association *Les Amis à la sauvegarde d'Oricourt*, laquelle se dénomme dès lors tout simplement *Les Amis d'Oricourt*. Si quelques 400 personnes y adhèrent et soutiennent les projets, quelques dizaines participent activement aux manifestations telles que les "Journées Médiévales" ou "Château en Fête", organisées annuellement entre 2003 et 2015. Notoriété et succès populaire garantis ! À la force de leurs bras, les bénévoles ont aussi défriché les fossés, débarrassé la haute cour d'éléments incongrus, refait la toiture du fournil, remonté une partie des murs de la basse cour... La renaissance d'Oricourt s'accompagne de relations privilégiées avec la DRAC, le Conseil régional et le Conseil départemental. Ces institutions versent d'importantes subventions, sans lesquelles d'ambitieux projets n'auraient pu voir le jour. Notons également, en ce domaine, l'apport non négligeable des enveloppes issues des réserves parlementaires du sénateur Jean-Pierre Michel ou du député Jean-Michel Villaumé. Par ailleurs, Jean-Pierre signe avec la *Demeure Historique* des conventions qui permettent de favoriser des actions de mécénat. En sorte, tout un éventail de financements qui viennent s'ajouter à ceux dont disposent les propriétaires et l'association. Ainsi, à partir de 2005, d'importants travaux réalisés par différentes entreprises ont contribué à améliorer l'aspect général des lieux : restitution de croisées gothiques, consolidation de l'enceinte

de la haute cour, protection des vestiges du logis Rolin, réhabilitation du logis nord, restauration de la tourelle à escalier... Cadre d'exception, le château offre un décor propice aux animations culturelles. Le site a accueilli, en outre, les *Percussions de Strasbourg* en 2002 et un Festival de Jazz en 2016.

Après de sérieux soucis de santé, Jean décède le 7 septembre 2010 à l'âge de 83 ans, comme son père avant lui. Jusqu'à son dernier souffle, il a constamment laissé toute liberté à Jean-Pierre afin

de réaliser ses projets, même les plus audacieux. Bien qu'il n'ait pris activement part à la mise en valeur du site, il a toujours apporté son soutien moral. Assurément, il serait aujourd'hui fier de constater que le château – acquis par son père et dans lequel lui-même vit le jour – connaisse une notoriété au-delà de la Franche-Comté. Et surtout qu'il demeure encore dans le giron familial !

Étienne CORNEVAUX

## Comptes-rendus

### A.G. du 9 mars 2018

Une trentaine de fidèles assistaient à l'assemblée générale le 9 mars dernier au château. Jean SORDELET qui assure la présidence, remercie M. Gérard PELLETERET, conseiller départemental, de sa présence et dresse le bilan de l'année écoulée. L'association se porte bien, avec des adhésions en légère hausse, et compte 379 membres. Le bilan financier présenté par Sylvain MORISOT annonce un résultat de 7 555, 65 €. Le rapport moral et le rapport financier sont approuvés à l'unanimité. Jean-Pierre présente ensuite le nouveau projet de travaux concernant la chapelle. L'assemblée élit la partie renouvelable du conseil d'administration, soit dix membres, huit se représentent, trois sont démissionnaires : Françoise GLENNY, Joël RIESER et Marcel BESNARD. Les huit membres sortants sont réélus à l'unanimité. Les formalités accomplies, la séance se termine autour du verre de l'amitié.

### C.A. du 16 mars 2018

Le conseil d'administration, composé de 13 membres, a élu un nouveau bureau à l'unanimité :

- Présidente : Jean SORDELET
- Vice-président : Bruno GEHANT
- Secrétaire : Annie CRINON
- Secrétaire adj. : Anne-Marie MORISOT
- Trésorier : Sylvain MORISOT
- Trésorier adjoint : Alain GUILLAUME
- Membres : Marie-Claude FISCHER, Geneviève FLATTOT, Liliane PERNOT, Dany Prost, Antoinette SORDELET, Thérèse VERGUET et Denise VIROT.

## La vie de château

### Projets

Le projet de restauration de la chapelle castrale (voir le projet détaillé dans le n° 28 et son évolution dans les n° 29 et 30) a pris un peu de retard. Monsieur Richard DUPLAT, ACMH (Architecte en Chef des Monuments Historiques) a rendu l'avant-projet fin novembre 2017. Les responsables de la nouvelle Conservation Régionale des Monuments Historiques de Bourgogne-Franche-Comté ont visité Oricourt le 7 février dernier et en particulier la chapelle. Au regard de l'état actuel et de notre projet, Madame Cécile ULLMANN, nouvelle Conservatrice Régionale, a souhaité apporter quelques modifications aux travaux prévus concernant surtout une meilleure lisibilité de l'évolution architecturale du bâti.

Le volume de la chapelle, après effondrement de la voûte au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, a été aussitôt aménagé en quatre pièces d'habitation. De cet aménagement, il ne reste aujourd'hui que les quatre baies percées dans le mur gouttereau, façade principale sur l'entrée de la haute cour. Son souhait serait de ne pas gommer ces agencements plus récents et de conserver au moins trois de ces quatre baies. La voûte, reconstruite en bois, n'entraînera pas de poussées importantes sur les pieds de gerbe et la reconstruction du contrefort devient inutile. La consolidation de la façade et de la base du contrefort seront traités de manière à laisser apparaître l'existence passée de cet ouvrage de renfort. De même, aucune trace archéologique ne renseigne sur l'aspect de

l'escalier d'accès extérieur et il serait préférable d'aménager un accès discret, en acier par exemple, plutôt que de tenter une reconstitution en pierre. À l'intérieur, le sol sera reconstitué au plus près des cinq carreaux encore en place (niveau et qualité des carreaux de terre).

Madame ULLMANN nous a également annoncé que l'aide de l'État serait d'environ 30% du montant des travaux pour cette année (50% sur les réalisations précédentes). Après cette rencontre, il a donc été demandé à Monsieur Richard DUPLAT de modifier le projet en fonction de ces nouveaux choix. Il devrait nous faire parvenir un dossier de consultation des entreprises dans les jours qui viennent. Dès que les entreprises seront retenues pour chacun des lots, leurs devis permettront d'affiner le plan de financement et d'effectuer les demandes de subventions. Ces différentes démarches ne permettront probablement pas de commencer le chantier avant le début de l'automne.

Mais il y a aussi de très bonnes nouvelles, surtout concernant le financement de ce projet. Lors de sa conférence de presse du 17 novembre 2017, la ministre de la Culture, Madame Françoise NYSSSEN, a présenté sa stratégie pluriannuelle en faveur du patrimoine. L'une des mesures phare de cette stratégie consiste en la création d'un fond spécifique pour les monuments historiques publics et privés situés dans les petites communes. Suite à cette annonce, une commission nationale a retenu 28 projets en Bourgogne-Franche-Comté, dont Oricourt. Une subvention de 30% viendra abonder la subvention initialement prévue et portera l'aide de l'État à 60% pour la chapelle.

Le Conseil Régional n'avait pas accompagné les deux derniers chantiers d'Oricourt du fait que le lieu est privé. Cette année des aides seront possibles pour les monuments privés, à la condition qu'ils soient ouverts au public au moins 60 jours par an avec accueil et visites guidées. Une aide de 15% de la Région pourrait donc être allouée en complément du programme d'aide spécifique de l'État aux monuments en milieu rural. Le Département de la Haute-Saône, toujours très sensible à Oricourt, sera également sollicité pour ce projet. Le montant total des subventions devrait facilement atteindre 80% du coût des travaux, taux maximum d'aides publiques autorisé. Le solde sera comme à l'accoutumée, financé par l'association, le mécénat et les propriétaires. Une nouvelle convention de mécénat est

en cours de signature avec la Demeure Historique pour la chapelle. Ce nouveau plan de financement, un peu bousculé mais très favorable, pourrait nous permettre de rattraper les quelques mois perdus en réalisant le chantier en une seule tranche et non sur deux ans, comme prévu initialement.

## Chantiers associatifs

Le chantier de consolidation et rejointement du "logis Rolin", prévu début avril, a été annulé, n'ayant pas eu l'autorisation de la conservation régionale des MH.

Le mardi 15 mai, un petit chantier a été organisé à la demande d'une équipe de télévision. Lors de cette journée un peu maussade, qui a découragé l'équipe télé, trois chantiers d'une grande efficacité ont pu être menés à bien dans la journée. En contrebas du château, les murs de soutènement de l'entrée de la cuve, construits en pierres sèches, étaient un peu déstabilisés. Ce chantier a permis de purger et stabiliser ces murettes et améliorer l'accès à cette fontaine. Une deuxième équipe avait choisi de réaliser une rampe d'accès pour les toilettes. Après terrassement et coffrage, le béton a été mis en œuvre pour terminer le plan incliné et le protéger avant la pluie qui s'annonçait. Sur le devant du bâtiment de grange, un ancien coffret électrique de la ferme, dégradé et devenu inutile dévalorisait cette façade. Il a été déposé et les lits de pierre reconstitués. Toutes ces installations, progressivement effacées depuis une vingtaine d'années (réseau électrique aérien, nombreux appendis, baies modernes, ...) rendent la basse cour toujours plus accueillante aux visiteurs.

## Animations

- ♦ Côté tourisme, des bloggeurs ont partagé leur plaisir à visiter le lieu : <https://www.onedayonetravel.com/road-trip-vosges-sud-haute-saone-territoire-de-belfort>  
<https://www.alaconquetedelest.fr/2018/06/chateau-oricourt-haute-saone-franche-comte>
- ♦ Un petit reportage sera diffusé fin août au journal de France 3 Bourgogne-Franche-Comté. Ce document a été réalisé par deux journalistes qui connaissent bien le château et ont déjà filmé Oricourt dans les années 1990.

- ♦ Une émission "Des racines et des ailes" consacrée à la Franche-Comté sera normalement diffusée à la rentrée et Oricourt aura une petite place dans cette présentation.
- ♦ Vendredi 11 mai, nous avons affiché complet pour notre cinquième participation au *Festival de Caves* avec "Je ne suis pas jolie" d'après Angélica Liddell.
- ♦ Vendredi 1<sup>er</sup> juin, beau succès de "Coup de foudre à Oricourt", spectacle chorégraphique dans la haute cour avec la Compagnie "Le Grand Jeté".
- ♦ Dimanche 3 juin : la troisième randonnée pique-nique du château a été une réussite : 260 personnes inscrites pour 155 en 2017 et une météo parfaite. Quelques petites améliorations ont rendu l'organisation de cette journée plus agréable pour les marcheurs et pour les bénévoles : installation de la buvette au plus près des tables du pique-nique et repas servis sur plateau biodégradable. Il ne reste plus qu'à réfléchir à des circuits toujours aussi attrayants pour 2019.
- ♦ Vendredi 29 juin : La troupe du TTHVS (*Troupe de Théâtre des Hauts de Saône et des Vosges Saônoises*) nous a présenté sa dernière pièce "Biarritz". Un bus très attendu et beaucoup de rires.
- ♦ Samedi 8 septembre 2018 à partir de 18h00 : 3<sup>e</sup> édition du festival de jazz organisé par l'association "Bled'Arts". Détails dans l'agenda en 1<sup>re</sup> page.
- ♦ Samedi 15 et dimanche 16 septembre 2018 : Journées Européennes du Patrimoine. Dans le cadre de "2018 Année européenne du patrimoine culturel", le thème de cette 35<sup>e</sup> édition sera "Patrimoine européen, l'art du partage".
- ♦ Pour ces journées, le château sera ouvert à tarif réduit de 10h à 12h et de 14h à 19h. Une salle sera consacrée à une exposition de phonographes et gramophones.
- ♦ En partenariat avec Le *Crédit Agricole*, *Les Amis d'Oricourt* collectent des Tookets, monnaie associative et solidaire. Notre association a déjà reçu 33 250 Tookets, soit l'équivalent de plus de 330€. Cette opération se poursuit jusqu'au mois de novembre. Merci de relayer cette information à tous vos amis, ayant un compte dans cet établissement.

Jean-Pierre CORNEVAUX